# SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

# SÈVRES



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SEVRES, dûment convoqué par arrêté du 12 septembre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 23 présents à la séance.

PRÉSENTS

RONCIÈRE. M. Grégoire de LA Mme Anne TEXIER. M. Jean-Christophe SCIBERRAS. Mme Pascale FLAMANT. M. Olivier HUBERT. Mme Emilie BOZIO-MADE (à partir du point n°7), M. Vincent DECOUX, Mme Assunta MESMIN partir ( à du point n°2), M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE. M. Jacques VILLEMUR, Mme Marie SANCHO. M. Franck-Eric MOREL. M. Christophe CHABOUD (à partir du point n°8), Mme Muriel COHEN, M. Thomas PARDOUX, Mme Chloé DUCHAUSSOY, Mme Nadia IDORANE (à partir du point n°3), M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER. M. Denis MORON. M. Loïc LASSAGNE, M. Frédéric PUZIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

#### AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Philippe HAZARD donne procuration à M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Louise BOMPAIRE donne procuration à Mme Pascale FLAMANT, Mme Caroline BASTIDE donne procuration à M. Olivier HUBERT, M. Thierno-B NDIAYE donne procuration à M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Luai JAFF donne procuration à Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ.

# ÉTAIT EXCUSÉE:

Mme Martine VAN WENT

## **ÉTAIENT ABSENTS:**

Mme Emilie BOZIO-MADE (jusqu'au point n°6), Mme Assunta MESMIN (jusqu'au point n°1), M. Christophe CHABOUD (jusqu'au point n°7), Mme Marlène DA SILVA, Mme Nadia IDORANE (jusqu'au point 2), Mme Dominique BLANCHET.

Hôtel de Ville 54, Grande Rue BP 76 En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Arthur BEAUREPAIRE a été désigné(e) secrétaire de séance.

92311 Sèvres Cedex

**©** 01 41 14 10 10

€ 01 75 19 41 20

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE ET AFFICHE LE 0 1 0CT. 2025

mairie@ville-sevres.fr

www.sevres.fr

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025**

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

# APPROBATION DU PROCÉS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025.

Adopté à l'unanimité.

### AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE

2. Délibération n°2025/041: Accueils de loisirs sans hébergement enfance et jeunesse –

Convention d'habilitation sur le site www.monenfant.fr

#### Adopté à l'unanimité.

3. Délibération n°2025/042 : Avenant à la convention d'objectifs et de financements

avec la Caisse d'Allocations Familiales des

Hauts-de-Seine.

### Adopté à l'unanimité.

#### AFFAIRES FINANCIÈRES

Délibération n°2025/043 : 4. Admission en non-valeur et créances éteintes.

Adopté à l'unanimité.

5. Délibération n°2025/044 : Régularisations d'écritures comptables sur exercice antérieur.

Adopté à l'unanimité.

6. Délibération n°2025/045 : Budget communal - Approbation de la décision

modificative n°1 de l'exercice 2025.

Adopté à la majorité.

5 contres: M. DUPLEX.

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ,

Mme CANDELIER,

M. JAFF (pouvoir à Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ),

M. PUZIN.

### SUBVENTION

7. Délibération n°2025/046 :

Approbation du contrat de développement

Département-Ville 2025-2027.

Adopté à l'unanimité.

6 abstentions: M. DUPLEX,

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ),

Mme CANDELIER,

M. JAFF (pouvoir à Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ),

M. MORON. M. PUZIN.

#### AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

8. Délibération n°2025/047 :

Convention avec le Conseil Départemental des Hauts-de-

Seine relative au Fonds de Solidarité Logement 2025.

Adopté à l'unanimité.

#### **TRAVAUX**

9. Délibération n°2025/048:

Convention relative aux travaux de reconstruction de

l'escalier "Cheviron-Danton" sur la parcelle AP N°545

à Sèvres.

Adopté à l'unanimité.

10.

Délibération n°2025/049 : Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la

rénovation partielle de l'établissement culturel de la Ville

dénommé Sèvres Espace Loisirs.

Adopté à l'unanimité.

3 abstentions: M. DUPLEX,

Mme CANDELIER,

M. PUZIN.

#### INTERCOMMUNALITÉ

11. Délibération n°2025/050 :

Demande d'adhésion au SIGEIF de la commune de

Longpont-sur-Orge (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz.

Adopté à l'unanimité.

# ADMINISTRATION COMMUNALE, ET RESSOURCES HUMAINES

12. Délibération n°2025/051: Personnel communal - Renouvellement d'une convention

de mise à disposition d'un agent municipal auprès de l'Établissement public de coopération culturelle Sèvres

Espace Loisirs.

# Adopté à l'unanimité.

13. Délibération n°2025/052 : Personnel communal - Créations et suppressions d'emplois.

## Adopté à l'unanimité.

14. Compte-rendu de la délégation au Maire.

Pris acte.

La séance est levée le 25 Septembre 2025 à 19h30.

Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest Conseiller départemental des Hauts-de-Seine